



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AU



Cerema

CEREMA : Déclaration liminaire Cfdt au Comité Technique d'Établissement (CTE) du 19 janvier 2021

L'égalité professionnelle femme-homme, pour avis du CTE

En direct du CTE, notre déclaration liminaire **Cfdt:**

Mesdames et Messieurs, membres de ce comité technique du Cerema, nous vous souhaitons une **meilleure année 2021**.

Et ce,

- même si nous ne sommes pas sortis de la crise sanitaire,
- même si la mise en place des nouvelles structures et outils de Cerem'Avenir se révèle moins simple qu'imaginé par la direction générale,
- même si la perspective de voir enfin cesser la baisse inexorable de nos effectifs reste une promesse illusoire
- même si ...

Pour ce premier Comité Technique de l'année, un unique point pour avis : **le plan d'action égalité professionnelle femmes-hommes**

Il aurait dû être bouclé il y a un an, mais le projet Cerem'Avenir a relégué ce sujet au second plan.

A titre de comparaison, l'établissement public **VNF** a bouclé son plan d'action fin 2019, après de longues discussions. Il a pris la forme d'un vrai [protocole d'accord](#), avec de vrais indicateurs de suivi chiffrés, signé par leur directeur général et trois organisations syndicales : **CFDT** et CGT, FO.

Au Cerema, nous devons nous contenter d'un document signé par le seul directeur général, comportant 32 mesures. Certaines sont des avancées, d'autres de simples déclarations d'intention, avec des indicateurs parfois flous ou peu engageants pour l'administration.

Le DG du Cerema insiste tout particulièrement sur sa volonté de rééquilibrer la proportion F-H (actuellement de 36%-64%) **notamment à l'occasion de nos recrutements** (F ou H, la Cfdt les espère plus nombreux qu'en 2020).

Le DG ne se fixe pourtant pas d'objectif chiffré et assure qu'il ne s'agit pas d'appliquer une politique de quotas, ni de faire de la discrimination positive.

La **CFDT** considère qu'un plan d'action pour l'égalité F-H ne peut pas se limiter à un objectif de % de femmes, mais doit permettre de lever les freins en terme de rémunérations et de carrière. Le Cerema pourrait plus s'engager pour que le **temps partiel**, majoritairement pris par les femmes, soit plus choisi que contraint et qu'il ne plombe pas l'exercice et l'évolution de leurs carrières. De même, il reste à faire pour faciliter la situation des agents en situation parentale ou monoparentale.

Tout cela est un travail de longue haleine, comme celui de l'évolution des mentalités dans notre société. Au delà des belles déclarations, l'égalité professionnelle femmes-hommes nécessite aussi des moyens.

Toutes les infos CFDT Cerema sur : <https://www.cfdt-ufetam.org/categorie/dossiers/cerema/>

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS !
Si vous partagez notre vision de l'action syndicale,
venez nous rejoindre !

